

Rapport technique

Présentation et résultats des actions conduites dans le département du Tarn dans le cadre de la déclinaison départementale du projet Via Fauna



TABLE DES MATIERES

Table des matières.....	2
1. Présentation de la structure et du contexte local du projet Via Fauna.....	3
1.1. La Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn.....	3
1.2. Le contexte local du projet Via Fauna	4
1.3. Les objectifs du volet N°2	6
2. Les actions conduites dans le cadre du volet 2	6
2.1. ACTION 1 : RÉAMÉNAGEMENT DE LA RD612 ENTRE ALBI ET CASTRES : évaluation de la transparence de 3 ouvrages d'art pour le CD81	6
2.1.1. Contexte, objectifs et moyens mis en œuvre.....	6
2.1.2. Résultats et livrables.....	10
2.1.3. Réalisation et limites	12
2.2. ACTION 2 : AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LA TVB ET LA BIODIVERSITÉ SUR L'AGGLOMÉRATION D'ALBI	13
2.2.1. Contexte, objectifs et moyens mis en œuvre.....	13
2.2.2. Résultats et livrables.....	16
2.2.3. Réalisation et limites	16
3. Discussion et conclusion	17

1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET DU CONTEXTE LOCAL DU PROJET VIA FAUNA

1.1. LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU TARN

La Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn (FDC 81) est une association loi 1901. Elle est agréée au titre de la protection de l'environnement depuis 1976.

Les statuts de la Fédération sont définis par arrêté ministériel et ses missions d'intérêt général et de service public, fixées par le code de l'environnement. L'association est administrée par 15 membres élus en assemblée générale pour 6 ans. 12 membres assurent une représentation géographique dans les 6 pays cynégétiques définis sur le département. Le conseil se réunit régulièrement afin de définir et d'évaluer la mise en œuvre de la politique fédérale.

La Fédération a pour objectif d'organiser et de structurer la chasse dans le département. Elle assure la gestion et la préservation de la faune sauvage et de ses habitats, forme et informe les chasseurs et le grand public.

Le département dénombre 9400 chasseurs pratiquants, tous adhérents de l'association et répartis sur l'ensemble du territoire. Toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées. 550 associations de chasse sont affiliées à la fédération et sont fortement impliquées dans la vie locale.

La FDC81 tient son siège aux portes d'Albi, dans le quartier du Maranel et du Roc. Le site du séminaire du Roc s'étend sur près de 4ha et permet d'accueillir du public, chasseur, scolaire ou grand public pour des formations, des réunions de partenaires ou des animations.

L'équipe fédérale se compose de 14 professionnels répartis dans 2 services :

- ⇒ Un service administratif en charge de la gestion des dégâts, de l'élaboration des plans de chasse, de la gestion des adhérents, de la validation du permis de chasser
- ⇒ Un service technique assurant plusieurs missions : la veille sanitaire de la faune sauvage, la formation au permis de chasser, le suivi et la gestion de la faune sauvage et de ses habitats à travers la mise en œuvre de programme d'action ou la réalisation d'expertises environnementales.

En plus des missions de formations, de gestion des dégâts, de lutte contre le braconnage, de perception des taxes de l'Etat à travers la tenue du guichet unique, et d'éducation à l'environnement, la Fédération s'implique pour une grande partie de son travail dans la préservation de l'environnement notamment la gestion et la protection de la faune sauvage mais également la gestion et la restauration des milieux naturels.

Elle mène de nombreuses actions en collaboration avec ses partenaires locaux (syndicats de rivière, établissements publics, associations de protection de la nature,...) en apportant son expertise, sa connaissance de la faune sauvage, son maillage et son ancrage territorial. Elle propose également des solutions concrètes et adaptées basées sur la contractualisation, l'échange et le compromis afin de participer à la préservation et la reconstitution de la Trame verte et bleue ou encore pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques.

Quelques exemples des actions menées :

- Acquisition foncière et gestion de sites acquis : inventaire faune et flore (avifaune, odonate, rhopalocère, reptile, mammifère, amphibien et botanique), cartographie des habitats, rédaction du plan de gestion, animation de COPIL (deux sites acquis par la Fédération via la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage : Vielmur-sur-Agout et prairie du Maze)
- Diagnostic de territoire, étude de la fonctionnalité des corridors écologiques sur la RD612 en collaboration avec le Conseil départemental du Tarn : étude des déplacements de la grande faune, préconisation de gestion et d'aménagement suite à des travaux de modification de l'infrastructure.
- Inventaire des mares sur le bassin versant du Sor dans le cadre du programme régional Miléoc. Réalisation de diagnostics écologiques et fonctionnels (inventaire avifaune, amphibien et botanique), préconisations de travaux et de gestion, réalisation des travaux et suivi post-gestion.
- Sensibilisation et accompagnement des agriculteurs pour la mise en œuvre d'aménagements favorables à la biodiversité et restauration de la TVB dans le cadre du programme régional CIFF et CORRIBIOR : mise en place de contrats de couverts végétaux ou de gestion différenciée de l'espace
- Mise en place d'une Obligation Réelle Environnementale (1^{ère} d'Occitanie) sur la ferme de M. Rivière à Virac.

1.2. LE CONTEXTE LOCAL DU PROJET VIA FAUNA

Le Département du Tarn ne dispose que de quelques grandes infrastructures de transport mais qui peuvent être particulièrement fragmentant et sur lesquels des travaux ont déjà été engagés :

- **L'autoroute A68 entre Toulouse et Albi.** Les traversées d'animaux et les collisions sont récurrentes sur cet ILT en raison d'une clôture perméable sur certain tronçon. La FDC81 a pu travailler de concert avec la DIRSO afin

d'identifier les zones de passages et les points d'ouverture du grillage ou le mauvais positionnement de celui-ci.

- **La RN88 entre Albi et Baraqueville.** La FDC81 suit, depuis près de 6 ans, pour le CEN Occitanie sous contrat avec la DREAL Occitanie, 3 passages à faune mixtes afin d'évaluer la fonctionnalité de ceux-ci. Des zones de traversées de sanglier ont été bien identifiées par la FDC81 avant l'accès à la partie en 2x2 voies (partie non cloturée) et en dehors de ces passages. Celles-ci posent de réels problèmes de sécurité pour les usagers. De nombreuses collisions ont déjà été relevées et signalées auprès de l'Etat.
- **La RN126 entre Toulouse et Castres.** La FDC81 avait suivi les travaux de la déviation de Puylaurens et avait fait remonter à plusieurs reprises les collisions fréquentes observées au niveau du passage à faune mixte dont l'absence d'utilisation par la faune sauvage avait largement été démontrée. Dans ce cadre et dans la perspective de la future autoroute Castres-Toulouse, la FDC81 et la FDC12 ont réalisé un diagnostic de territoire pour la DREAL Occitanie, comprenant des recommandations techniques pour le rétablissement des continuités écologiques. Elles concernent entre autre le dimensionnement et le positionnement des passages à faune.

Le réseau départemental peut également avoir un impact significatif sur la continuité écologique. Plusieurs secteurs ont été identifiés par la FDC81 en raison de collisions récurrentes notamment sur la D600 entre Albi et Cordes-sur-ciel. C'est pourquoi cet axe routier a été choisi comme territoire test dans le cadre du premier volet du programme ViaFauna. Pour rappel, le volet 1 avait pour objectifs de :

- Définir des méthodes et des outils permettant d'identifier et de suivre les ruptures de continuités écologiques terrestres potentiellement engendrées par les ILT existantes.
- D'établir des liens entre les gestionnaires des ILT et la FDC81 en termes de méthode de recueil et partage de données mais également de gestion et d'aménagement des ILT tout en prenant en compte la faune sauvage.

Plusieurs actions ont ainsi pu être menées :

- Le Relevé de collision sur une année et sur 3 tronçons échantillon sur la D600
- La mise en place d'atelier d'échange avec les différents gestionnaires d'ILT : DIRSO, CD81
- La réalisation de diagnostics de territoire avec les sociétés de chasse locales qui connaissent très bien leur territoire sur 13 communes tests : Castelnau-de-Lévis, Sainte-Croix, Cagnac-les-Mines, Mailhoc, Villeneuve-sur-Vère, Milhavet, Livers- Cazelles, Cordes-sur-Ciel, Les Cabanes, Vindrac-Alayrac, Labarthe-Bleys, Marnaves et Milhars. Ces ateliers locaux ont permis de réaliser des cartographies présentant la localisation des mares, des ouvrages d'art, des axes de circulation de la grande faune, des zones à forte densité de la grande faune ou encore les obstacles connus à leur circulation.
- La réalisation de formation auprès des agents des routes pour l'utilisation des outils numériques de collecte avec la FRCO

La collecte de l'ensemble de ces données a permis à la FRCO d'élaborer un modèle numérique permettant d'identifier sur cartographie les principaux corridors écologiques de la grande faune.

1.3. LES OBJECTIFS DU VOLET N°2

Une phase 1 (2018-2019) a permis d'établir un processus méthodologique de collecte et de traitements des données, avec les partenaires. Cette 2 ième phase a pour objectif principal de renforcer la connaissance sur les entraves et sur les perméabilités de déplacement de la faune terrestre et de livrer aux décideurs des informations géolocalisées sur la transparence des Infrastructures Linéaires de Transports et ouvrages d'art qui peuvent impacter ces flux. Il s'agira de déployer les outils Via Fauna auprès de nouveaux acteurs, de répondre à des problématiques spécifiques, d'impulser la mise en oeuvre d'actions de gestion des milieux et de restauration des continuités écologiques pour permettre une meilleure prise en compte. Le programme Viafauna 2 a débuté le 01/03/2020 et s'est terminé le 31/12/2021.

Dans le Tarn, la présentation du projet et des outils développés, aux différents partenaires associatifs, collectivités et établissements publics, a permis de créer des connexions entre structures et de faire émerger de nouveaux projets en lien avec la faune sauvage et son interaction avec les ILT ou le milieu urbain. La FDC81 s'est particulièrement rapprochée du Conseil Départemental du Tarn avec qui elle a pu mener un diagnostic de territoire dans le cadre du réaménagement de la RD612. Un rapprochement s'est également opéré avec l'Agglomération d'Albi qui a pris des engagements forts pour la biodiversité à travers son Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans son PLUi, un contrat de transition écologique (CTE) signé en décembre 2019, un Plan Climat Air Energie Territorial et actuellement la rédaction d'un plan d'actions pour la biodiversité.

2. LES ACTIONS CONDUITES DANS LE CADRE DU VOLET 2

2.1. ACTION 1 : RÉAMÉNAGEMENT DE LA RD612 ENTRE ALBI ET CASTRES : EVALUATION DE LA TRANSPARENCE DE 3 OUVRAGES D'ART POUR LE CD81

2.1.1. CONTEXTE, OBJECTIFS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le Conseil Départemental du Tarn a lancé depuis 2019 de grands travaux de réaménagement de la RD612 entre Castres et Albi avec notamment la sécurisation des voies par l'installation d'un mur séparateur en béton sur un tronçon entre Dénat et Réalmont. La FDC81 a fait remonté son inquiétude quant à la présence de ce mur et de son impact sur la circulation de la faune sauvage. Il a donc été proposé au CD81 de réaliser une expertise territoriale sur 4 communes mettant en évidence les

zones à enjeux pour la faune, les principaux axes de circulation ainsi que les éléments structurant du paysage et d'intérêt pour la faune. Ce travail a été réalisé sous forme de prestation pour le CD81. Un ensemble de cartographie a été élaboré et des préconisations proposées afin de prévenir le risque de collision.

Pour aller plus loin et afin de définir précisément les zones de traversée par la faune ainsi que les solutions à envisager (aménagement, signalisation,...), il a été décidé avec le CD81 d'approfondir l'étude dans le programme Viafauna afin de pouvoir mettre en oeuvre l'ensemble des outils disponibles et développés dans le volet 1.

L'étude porte donc sur un tronçon de la RD612 entre Puygouzon et Réalmont. 6 communes sont concernées : Puygouzon, Labastide-Dénat, Dénat, Lombers, Ronel et Réalmont

Les objectifs de l'étude :

- Affiner les axes de déplacement de la grande faune
- Evaluer la transparence de passages sous route non dédiés et les possibilités d'amélioration de ceux-ci pour le passage de la faune
- Proposer et mettre en place des aménagements ou des méthodes de gestion différenciées de bord de voirie pour prévenir les collisions sur la départementale la plus circulante du département : signalétique, systèmes avertisseurs, aménagements paysagés,...

Les actions menées :

Plusieurs réunions d'échanges ont été organisées avec le CD81 ont permis d'aboutir à un réel partenariat entre nos deux structures :

- 22/01/2020 : présentation du diagnostic à la direction des routes du CD81
- 03/03/2021 : inauguration du passage à faune mixte sur la commune de Dénat en présence des élus de la commune et du département
- 10/05/2021 : rencontre avec le service Entretien Circulation Routière en charge de la planification, l'aménagement et l'entretien de la voirie en lien avec la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité
- 03/06/2021 : visite sur le terrain avec le CD81 et l'association Arbres et paysages tarnais afin d'identifier les actions
- 05/08/2021 : début des actions avec l'installation des pièges-photo

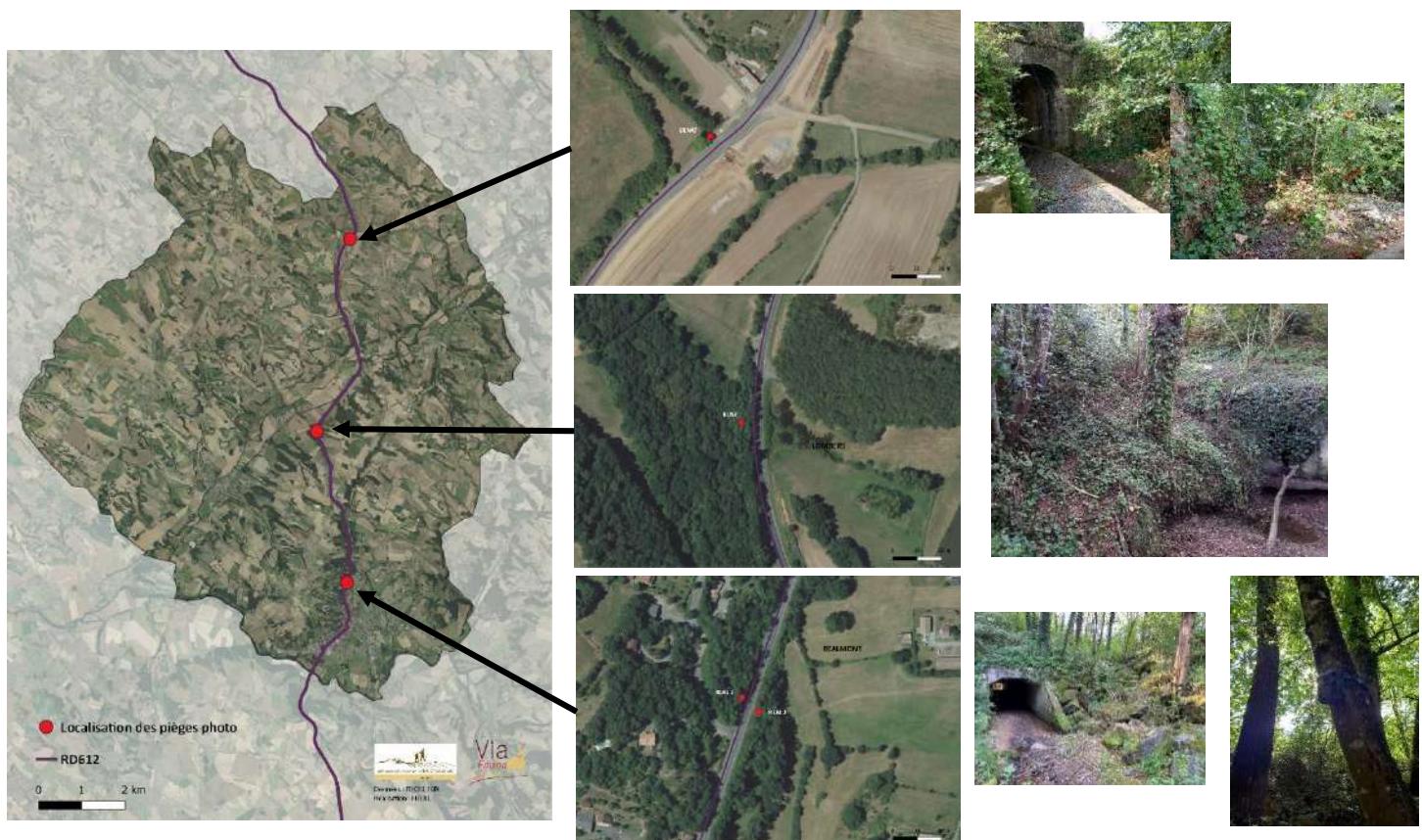


Le partenariat avec le CD81 et les travaux engagés se poursuivront au-delà du programme Viafauna, jusqu'en août 2022.

Plusieurs actions ont ainsi été définies :

- **IDENTIFICATION ET CARACTERISATION DE 3 OUVRAGES D'ART A PROXIMITE DE LA PORTION DE ROUTE AVEC MUR SEPARATEUR.**

3 ouvrages d'art ont été sélectionnés en s'appuyant sur la base de donnée ORFeH. Ils ont été choisis avec le CD81 lors d'une visite de terrain, selon leur proximité avec la portion de route comprenant le mur séparateur, la présence de collisions récurrentes et la création par le CD81 et la mairie de Dénat d'un passage à faune mixte (piéton, vélo et faune). Ce dernier a été inauguré en présence des élus, le 03/03/2021.



Localisation des 3 passages sélectionnés sur la RD612 à proximité de la portion de route comprenant le mur séparateur.

Ces ouvrages ont fait l'objet d'une caractérisation selon la méthode et les outils de relevé de terrain développés par la FRCO.

- **LE SUIVI PAR PIEGE-PHOTO DES 3 OUVRAGES RETENUS**

Le suivi de ces 3 ouvrages par piège-photo permet de recueillir plusieurs informations :

- De mettre en évidence la présence d'espèce sur ce secteur notamment la présence de grande faune et la présence d'espèces remarquables ou patrimoniales
- D'évaluer la transparence de l'ouvrage vis à vis de différents types d'espèces : la grande faune, la faune de taille moyenne, la petite faune, ainsi que son attractivité et la fréquence d'utilisation

4 pièges-photo sont en place :

- 1 sur le passage mixte sur la commune de Dénat
- 1 sur une buse sur la commune de Lombers
- 2 sur le pont cadre du ruisseau de Blima sur la commune de Réalmont.

Les pièges-photo ont été posés le 05/08/2021. Ils sont relevés une fois par mois et resteront en place jusqu'en août 2022. Ce travail est donc toujours en cours. Il est conduit par une chargée de mission de la FDC81 en lien permanent avec le service du Conseil Départemental. Le suivi des pièges, les échanges avec le CD81 et le traitement de la donnée a représenté près de 6 jours de travail.

- **MODELLISATION DES PRINCIPAUX AXES DE DEPLACEMENT DE LA GRANDE FAUNE**

En complément du suivi par piège-photo et de façon à identifier plus précisément les secteurs à fort enjeux pour la grande faune, il a été réalisé à partir de l'outil développé par la FRCO dans le cadre du volet 1 de Viafauna, une modélisation des déplacements de la grande faune. Il s'agit principalement là d'une action menée par la FRCO. La FDC81 a pu investir 3 jours pour l'envoi des données nécessaires à la modélisation, une réunion de restitution avec la FRCO et l'analyse de la donnée pour l'étude.

- **MISE A DISPOSITON D'OUTILS POUR LA COLLECTE DES DONNEES DE COLLISION AUPRES DES AGENTS DES ROUTES**

Afin d'affiner les modèles et permettre au service des routes du CD81 de prendre les mesures nécessaires en terme d'aménagement et de signalétiques, la FDC81 a mis à disposition des agents en charge de l'entretien de la RD612, une feuille de bord pour le relevé des collisions ainsi que la mise à disposition de l'application numérique pour la saisie sur smartphone ou tablette. La version papier a toutefois été préférée car le service n'est pas doté d'outil numérique. Le but étant d'être le plus simple possible afin de ne pas ajouter une contrainte trop importante aux agents. Le relevé de collision ne sera effectué que lors des sorties prévues par les agents pour l'entretien de la voirie, des talus ou autre. Il a été demandé aux agents d'effectuer ce travail prioritairement sur la période de l'étude.

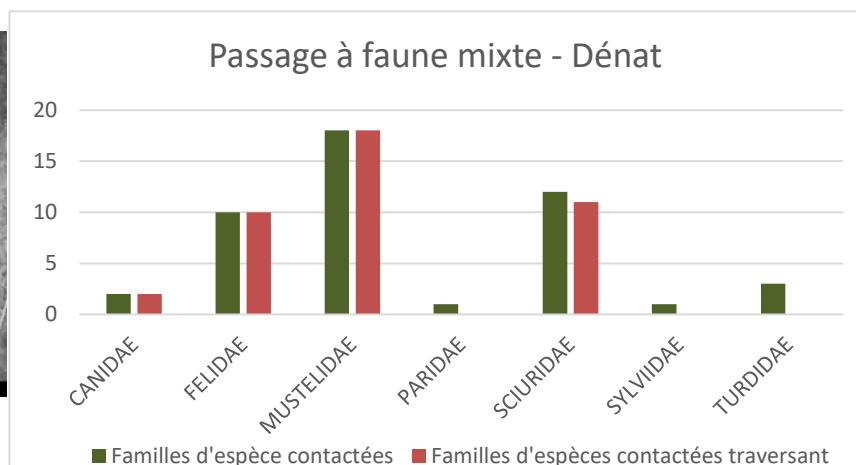
2.1.2. RESULTATS ET LIVRABLES

Ce travail est toujours en cours de réalisation. Il est prévu, la rédaction d'un bilan détaillé comprenant une cartographie ainsi que des propositions d'aménagements pour la prévention des collisions sur les secteurs de franchissement de la faune.

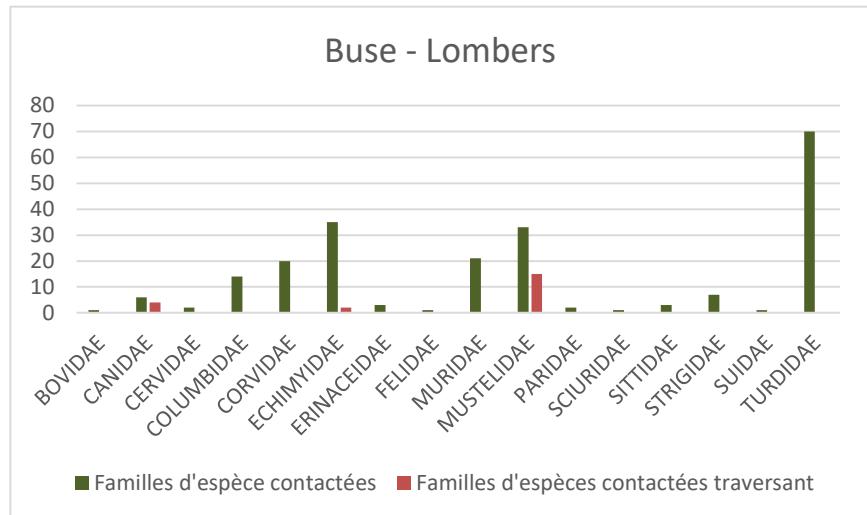
Toutefois, un bilan intermédiaire sera réalisé et une réunion d'étape est prévue avec le CD81 en décembre. En fonction des premiers résultats, une signalétique sera mis en place dès la fin de l'année sur les zones à forts enjeux.

Plusieurs résultats peuvent cependant être évoqués à partir des premiers relevés des pièges-photo, de la modellisation et des données issues des suivis de sangliers équipés de colliers GPS par la FDC31 également dans le cadre du programme Viafauna (un individu équipé a pu être suivi jusque sur la zone d'étude) :

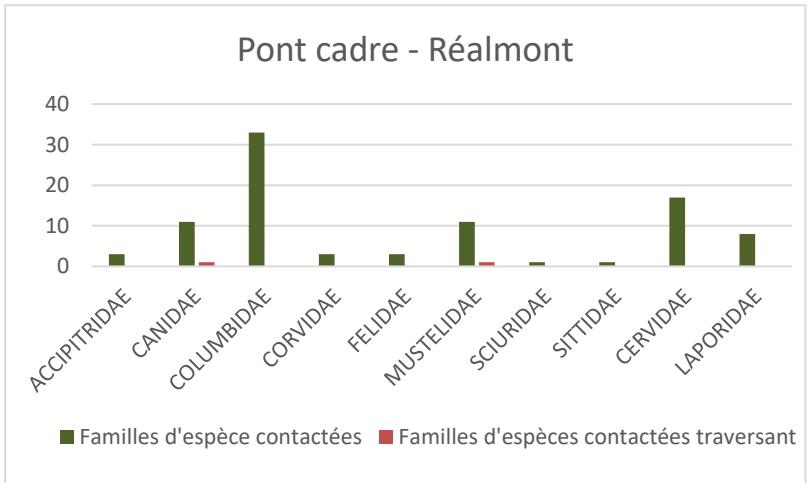
- ⇒ Plusieurs espèces remarquables ou d'intérêt patrimoniale ont été observées (chamois et loutre)
- ⇒ Les mustélidés sont les plus grands utilisateurs des passages sous route quelque soit le type d'ouvrage
- ⇒ Sur les 3 passages suivis, seul le passage à faune mixte de Dénat semble fonctionnel avec l'observation de traversées mais la fréquentation humaine le rend particulièrement peu attractif pour la faune.
- ⇒ Des dimensions d'ouvrages adaptées au passage de la faune sont essentielles pour assurer leur fonctionnalité. Le cas est flagrant avec le pont cadre de Réalmont dont la grande longueur et la faible hauteur à un effet répulsif sur la faune pourtant bien présente (présence de chevreuil, lièvre, renard, blaireau,...)



Nombre de contacts d'individus par famille, identifiés sur piège-photo sur la période août 2021- octobre 2021

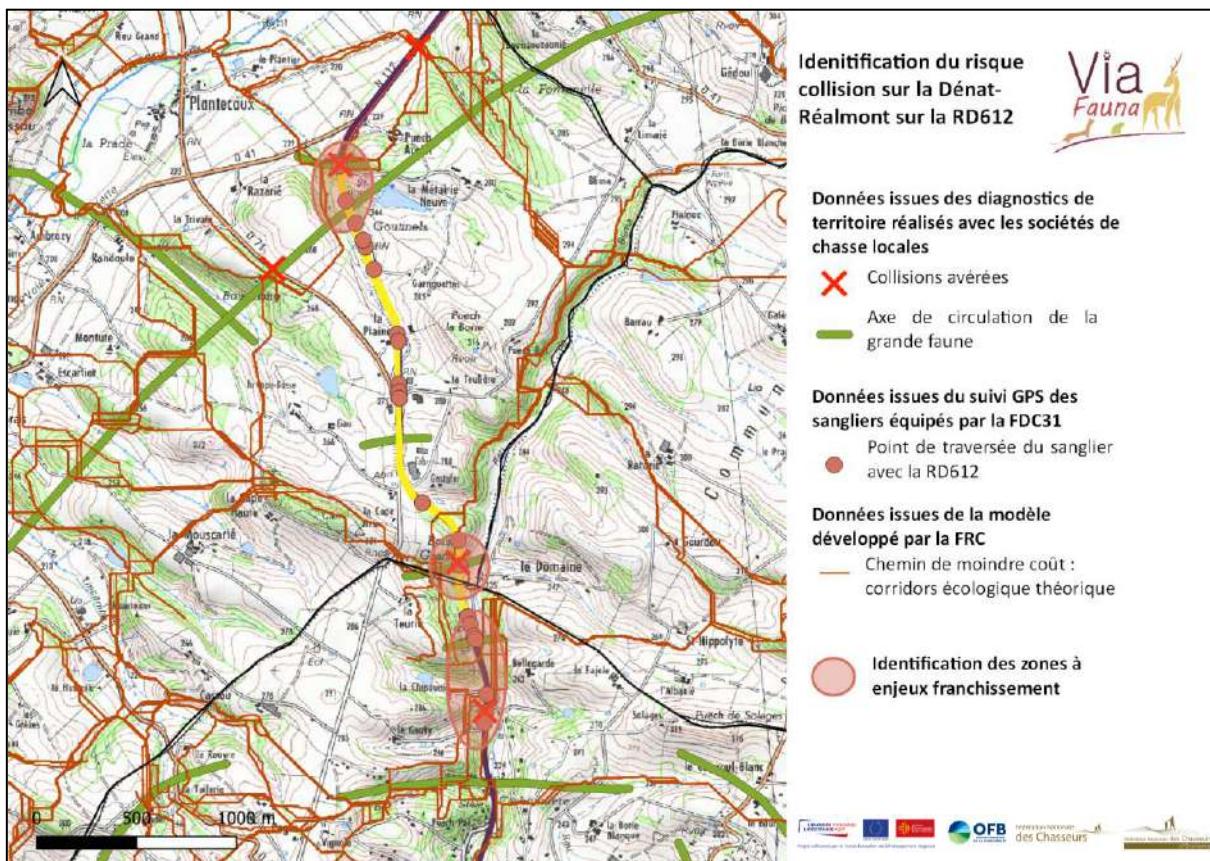


Nombre de contacts d'individus par famille, identifiés sur piège-photo sur la période août 2021- octobre 2021



Nombre de contacts d'individus par famille, identifiés sur piège-photo sur la période août 2021- octobre 2021

- ⇒ A partir des données de modellisation de la FRCO, des données de suivis des sanglier par collier GPS de la FDC31 ainsi que des données issues des diagnostics de territoire menés avec les sociétés de chasse locales, il a été possible d'identifier des secteurs prioritaires pour la mise en place de mesures de prévention du risque collision, avec dans un premier temps la pose de panneaux de signalisation pour le CD81 (carte ci-dessous).



2.1.3. REALISATION ET LIMITES

La crise sanitaire de 2020 a eu un réel impact sur les actions menées dans le cadre du programme. Les relations avec le CD81 sont parfois complexes notamment pour identifier les services et les bons interlocuteurs.

Les actions ont donc été initiées relativement tard dans le programme ce qui explique qu'elles sont toujours en cours et se poursuivront en 2022 dans le cadre d'une prestation pour le CD81.

Le programme Viafauna a permis de nouer des relations de confiance avec le service des routes du CD81. Il est apparu que les différentes unités de gestion du réseau routier départemental sont toutes indépendantes. Celles-ci n'ont aucun recensement de la mortalité de la faune et le peu de donnée existante n'est pas centralisée au niveau du CD81 ce qui ne permet pas de disposer de cette information. La mise à disposition d'outils de saisie simple et la formation des agents par unité de gestion pourraient être envisagés pour remédier à ces lacunes notamment sur les tronçons particulièrement accidentogènes.

Cette action a été réalisée à hauteur de 60% environ.

2.2. ACTION 2 : AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LA TVB ET LA BIODIVERSITÉ SUR L'AGGLOMÉRATION D'ALBI

2.2.1. CONTEXTE, OBJECTIFS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le Grand Albigeois (C2A) a pris des engagements forts pour la biodiversité à travers son Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans son PLUi, un contrat de transition écologique (CTE) signé en décembre 2019, un Plan Climat Air Energie Territorial et actuellement la rédaction d'un plan d'actions pour la biodiversité. Dans ce contexte une rencontre avec le service en charge du contrat de transition écologique concernant les actions menées par la FDC81 en termes de biodiversité et de TVB a permis de nouer un premier contact. Face à la problématique grandissante de la faune sauvage en milieu urbain et périurbain, notamment du sanglier, mais aussi dans la perspective de futurs aménagements et pour une meilleure prise en compte de la biodiversité, la FDC81 a proposé une étude à la C2A avec pour objectifs :

- Apporter des connaissances supplémentaires dans la perspective de la création d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunal, d'un Plan d'Action pour la Biodiversité, la révision des différents documents d'urbanisme ou encore dans le cadre de projet d'aménagement.
- Cartographier plus précisément la TVB en identifiant les principaux corridors écologiques.
- Apporter conseils et expertises pour la gestion de la faune sauvage en ville en particulier le sanglier.

Actions menées dans le cadre de ce programme :

Plusieurs réunions d'échanges ont été organisées avec la C2A et ont permis d'aboutir à un réel partenariat entre nos deux structures :

- 17/07/2020 : Première rencontre avec Delphine Lémery-Reissik du service contrat biodiversité concernant les actions menées par la FDC81 en matière de Biodiversité
- 02/10/2020 : Rencontre FDC81/C2A afin d'évoquer ensemble les pistes de travail à mener conjointement sur l'agglomération : zones de collisions récurrentes, projets d'aménagement, données disponibles, gestion de la faune en zone urbaine dans le cadre du programme Viafauna.
- 07/01/2021 : Réunion avec la C2A, la DDT et l'OFB concernant la problématique de dégâts de sanglier et la gestion de cette espèce en zone urbaine
- 04/08/2021 : Envoi de la proposition de projet à la C2A

- 22/09/2021 : Réunion avec la C2A afin de lancer le programme d'action sur l'agglomération albigeoise

Une convention de partenariat sera signée avant la fin de l'année 2021. Le travail engagé auprès de la communauté d'agglomération se poursuivra au-delà du programme Viafauna jusqu'en décembre 2022.

Plusieurs actions ont ainsi été définies. Une partie sera réalisée dans le cadre de Viafauna en 2021 et une autre avec l'appui financier de la C2A en 2022.

- **REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE PARTICIPATIF**

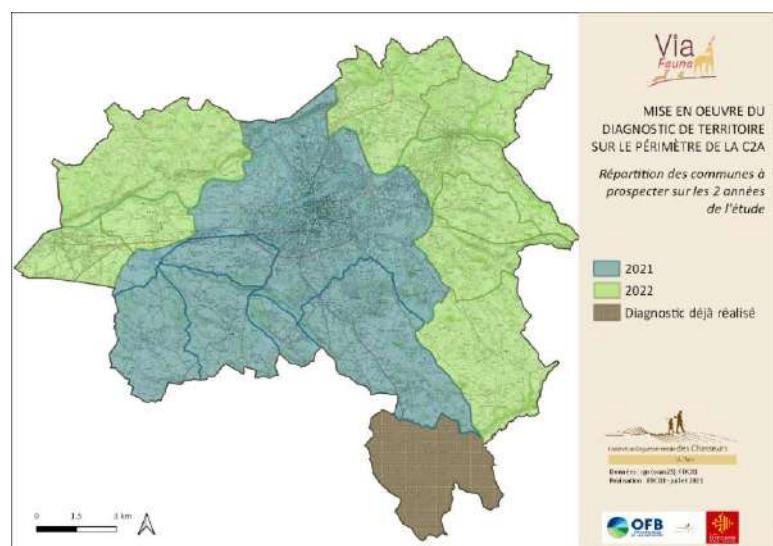
Cette expertise est basée sur un travail collaboratif, cartographie à l'appui, qui permet d'identifier :

- Les zones à enjeux pour la faune des milieux ouverts, boisés et zones humides (mares et autres ZH)
- Identification des axes de déplacement de la faune afin d'affiner la TVB par des connaissances du terrain
- Identification des éléments structurant du paysage et d'intérêt pour la faune
- Les aménagements réalisés par le réseau cynégétique : couverts végétaux, plantation de haie,...

Le diagnostic est mis en œuvre en deux phases :

- En 2021 sur les communes de la zone bleue comprenant : Albi, Puygouzon, Le Sequestre, Rouffiac, Carlus, et Saliès
- En 2022 sur les communes de la zone verte comprenant : Cunac, Castelnau-de-Lévis, Fréjairolles, Tersac, Marssac-sur-Tarn, Lescure-d'Albigeois, Cambon, Saint Juéry et Arthès

Ce diagnostic est mené par une chargée de mission de la FDC81 et un technicien.



- **SUIVI DE SANGLIER PAR COLLIER GPS COMME INDICATEUR DE CHANGEMENT DES MILIEUX ET AIDE A L'IDENTIFICATION DE LA TVB AVEC L'APPUI DU CNRS**

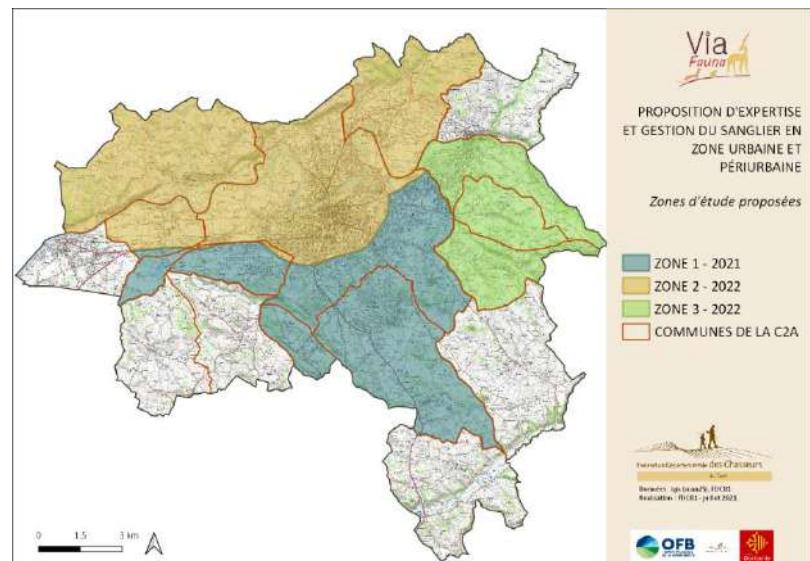
Le sanglier est une espèce de plus en plus présente en zone urbaine et périurbaine. Il a su s'adapter et exploiter différents types de milieux. Il peut être un bon indicateur des modifications des habitats (enrichissement, délaissés, réouverture de milieux, artificialisation) et ses déplacements peuvent apporter une information essentielle pour pouvoir affiner et valider l'identification de la trame verte, jusqu'à présent définie à l'échelle régionale dans le SRCE.

Il a donc été proposé de réaliser un suivi des déplacements de sangliers sur l'agglomération à l'aide de colliers GPS. Ce suivi s'inscrit dans une étude plus large menée par le CNRS concernant l'utilisation de l'espace urbain et périurbain par cette espèce (**étude multi-site sur le sanglier en milieu urbain**). La Fédération est également en lien avec la DDT. Elle détient par ailleurs, l'ensemble des autorisations nécessaires pour la capture (à l'aide de cage), le marquage et le relâcher de l'animal.

Le suivi des animaux se fera via une plateforme web qui pourra être partagée à but pédagogique aux habitants de l'agglomération.

L'acquisition de ces données se fera sur 3 secteurs cohérents de capture et d'étude (la rocade faisant office de barrière et donc de ligne de démarcation) sur lesquelles la présence de l'espèce a été relevée (observations, zone de dégâts, de conflits,...).

La capture et l'équipement des animaux est réalisé par un technicien de la FDC81. Il y a consacré 50 heures depuis septembre 2021.



2.2.2. RESULTATS ET LIVRABLES

Une grande partie du temps allouée à cette action a été consacrée la recherche et l'équipement de matériel pour la capture et le suivi des animaux.

Depuis le mois d'octobre, 3 animaux ont été capturés. Leur taille n'étant pas adaptée au collier, ils ont seulement été identifiés avec des boucles de couleur afin qu'ils puissent être repérés plus facilement et suivis.

La partie concernant les diagnostics de territoire sur les communes concernées n'ont pas encore été réalisés. Ils seront menés en partie d'ici la fin de l'année.



Collier GPS et cage de capture

2.2.3. REALISATION ET LIMITES

Les actions et le partenariat avec la C2A ont été lancés très tard dans le programme Viafauna. Plusieurs explications peuvent être donnée :

- Le contenu de l'étude avec les élus et les services de la C2A a été long à définir
- L'acquisition du matériel a également pris du temps
- La capture des sangliers n'est pas aisée et demande énormément de temps

Cette action a été réalisée à hauteur de 20%. Elle sera poursuivie en 2022 avec l'appui financier de la C2A.



3. DISCUSSION ET CONCLUSION

La programme Viafauna a mis beaucoup de temps à débuter dans le Tarn sur les 2 actions ciblées. Toutefois les partenariats conclus et les travaux engagés sont prometteurs et les études, menées en cours, d'un grand intérêt pour la connaissance de la TVB et les problématiques de gestion de la faune sauvage en lien avec les ILT.

La CD81 est très impliquée sur ces questions. Il prévoit ainsi la mise en place d'aménagement sur la RD612 afin de pouvoir prévenir le risque de collision. La poursuite du programme Viafauna pourrait être l'occasion de tester de nouveaux système d'avertisseur, de détecteur ou de réflecteur.

La question de la gestion de la faune sauvage en milieu urbain et périurbain est plus que jamais présente. Elle prend de l'ampleur depuis quelques années avec des animaux présents en nombre, le constat de dégât dans des zones impossibles à chasser et la présence de zone en fiche, véritable remise à sanglier. Le suivi de ces derniers sur l'agglomération d'Albi pourrait également être poursuivi et approfondi dans le cadre d'une étude interdépartementale (en effet plusieurs FDC d'Occitanie se sont lancés dans l'équipement d'animaux) afin d'apporter des solutions de gestion aux collectivités.

